

N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations**
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Influence des notions spatio-temporelles dans les difficultés de compréhension**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Mettre en lumière la dimension spatio-temporelle dans le monde
- Mettre en lumière la dimension spatio-temporelle dans l'activité mentale
- Analyser et identifier les obstacles en termes d'espace et de temps dans l'acquisition des concepts en rééducation (numération, sens du nombre, conjugaison)
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, en fonction des difficultés observées en rééducation ou rapportées par la famille
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome sur les notions essentielles d'heure, de journées, etc. Et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à Montpellier (lieu à définir)
- Dates : 16-17 septembre et 4-5 novembre 2019
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.

- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Armelle Géninet, **professeur de mathématiques et formatrice en gestion mentale**.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 532,40 € **TVAC (440 HTVA)**

Le prix avec prise en charge employeur est de **692,12 euros TVAC (572 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 121€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation (une facture sera envoyée par mail)
- Solde de 363 euros TVAC à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 121 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE - FORMATIONS
Rue de Wavre, 7
1301 Bierges (Belgique)
+32(0)10 24 21 51
TVA BE 0567 654 292
www.gestionmentale.eu



LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

Influence des notions spatio-temporelles dans les difficultés de compréhension

Intervenante : Mme Armelle Géninet, professeur de mathématiques, et auteure de plusieurs livres sur les mathématiques

Objectifs

- Mettre en œuvre une démarche réflexive ;
- Repérer les indices récurrents de fonctionnement ;
- Maîtriser les incontournables d'accès à la compréhension et pouvoir en identifier les obstacles ;
- Effectuer des hypothèses en termes de gestion mentale sur base du bilan orthophonique et de l'entretien d'anamnèse ;
- Adapter le dialogue cognitif en fonction de la singularité de fonctionnement (spatio-temporelle) du patient ;
- Déceler les spécificités spatio-temporelles du patient et en tenir compte dans la rééducation ;
- Organiser des séquences rééducatives qui tiennent compte des processus cognitifs du patient ;
- Adapter la prise en charge au mode de fonctionnement spécifique du patient
- Favoriser le transfert ;
- Viser l'autonomie du patient ;
- Effectuer une guidance parentale en explicitant les besoins cognitifs spécifiques de leur enfant

Programme : Influence des notions spatio-temporelles dans les difficultés de compréhension

MODULE 1

Jour 1

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

Introduction

- Présentation de la formatrice, tour de table, attentes,
- Temporalité et rééducation
- Principes en action
- Conséquences
- La compréhension
- Exercice : atelier

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Synthèse des ateliers la compréhension et l'espace-temps
- Les passages obligés, les incontournables
- Les obstacles
- Approfondissement des liens logiques
- Ateliers : exercices, analyse des liens logiques (opérations, numération)

Jour 2

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Réactivations, retour sur la veille, réponses aux questions
- Espace/Temps, de quoi parle-t-on ?
 - Espace/temps extérieur : exemples dysorthographe, etc.
 - Atelier pratique, exercice
 - Synthèse des ateliers : différences de fonctionnement, conséquences dans les prises en charge des patients

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Espace/temps intérieur : différences de fonctionnement, conséquences dans les prises en charges comment en tenir compte
- Atelier : mise en pratique
- Synthèse des ateliers
- Interactions conséquences dans les rééducations
- Propositions de protocoles à expérimenter en rééducation pour les dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques.
- Synthèse des deux jours de formation

MODULE 2

Jour 3

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur expérimentations entre les sessions, observations, remarques, réponses aux questions
- Partage des globalités d'accueil en rééducation
- Espace/Temps et familles mentales
 - Comportement dans l'apprentissage - conséquences en rééducation
 - Des passages obligés de la compréhension
- Ateliers de mises en situation

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Synthèse des ateliers
- La compréhension en fonction de l'activité mentale
 - Conséquences dans la pratique orthophonique
 - Ateliers en petits groupes
 - Synthèse de la journée (pistes pratiques)

Jour 4

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur la veille, réponse aux questions
- Le rôle du langage dans la compréhension spatio-temporelle
 - Français : conjugaison, notion de nature, les mots du temps et de l'espace
 - Mises en situation
 - Synthèse : conséquences en rééducation, l'importance des notions spatio-temporelles au cœur des difficultés de nos patients

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Suite le rôle du langage dans la compréhension spatio-temporelle

- Mathématiques : les dyscalculiques et l'espace-temps dans la numération, le sens du nombre, les opérations, les problèmes
 - Conséquences : espace et temps sources majeures des fragilités pour nos patients
 - Ateliers : Conséquences pratiques, difficultés de compréhension, analyse des obstacles externes et internes.
- Synthèse de la formation, retour sur les protocoles rééducatifs
 - Évaluation des connaissances, évaluation de la formation

Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama en pdf).
- Présentation vidéo et ou de power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception protocoles de rééducation.
 - Lecture et analyse d'articles
 - Protocoles à expérimenter

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
- Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
- Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-groupes supervisé par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision